



Direction générale des services  
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

**Extrait des délibérations**  
**du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes**  
**Séance du jeudi 23 janvier 2020**

**N° 1 – D. 23.01.2020**

*L'an deux mil vingt, le vingt-trois janvier à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur LAKHNECH Yassine, président.*

**Point à l'ordre du jour :**

**1. Election du vice-président ou de la vice-présidente du conseil d'administration**

**Membres présents :** BERRUT Catherine, MERMILLOD Martial, SCOLAN Virginie, MERLE Elsa, BARBIER Emmanuel, BERZIN Corinne, SCHWARTZ Jean-Luc, LAMBLIN Jacob, LETUE Frédérique, SCOTTO D'ARDINO Laurent, BESSIERES Bernard, ADAM Véronique, RACHIDI Walid, PAVIOL Sophie, GUINET Eric, BORRAS Isabelle, HERENGER-POUCHELLE Mélina, OUDART Martin, MOREAU Clélia, COURTOIS Nathanaël, DAVAI Camille, PELLOUX-GERVAIS Amaury, BEAUFORT Cyprien, PARET Jérôme, CORVAISIER Bénédicte, MAURIN Nicolas, FEIGE Jean-Jacques, BOLF Edith.

**Membres représentés :** PERSICO Simon (procuration à MERMILLOD Martial), LE ROY Anne (procuration à LAMBLIN Jacob), RIFFART Coline (procuration à GUINET Eric), FORESTIER Gérard (procuration à BARBIER Emmanuel), CHALON Nathalie (procuration à BORRAS Isabelle), SAMSON Yves (procuration à PARET Jérôme), NEUDER Yannick (procuration à LAKHNECH Yassine), SIMIAND Marie-Christine (procuration à BOLF Edith), DAUGUET Pascale (procuration à MERLE Elsa).

Vu les statuts de l'Université Intégrée – Université Grenoble Alpes, et en particulier l'article 26, adoptés :

le 27 juin 2019 par le conseil d'administration de Grenoble INP,

le 27 juin 2019 par le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes,

le 4 juillet 2019 par le conseil d'administration de Sciences Po Grenoble,

le 10 juillet 2019 par le conseil d'administration de Communauté Université Grenoble Alpes,

le 11 juillet par le conseil d'administration de École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble,

Considérant que Monsieur LAKHNECH Yassine propose la candidature de Madame Anne-Catherine FAVRE au poste de vice-présidente du conseil d'administration ;

Considérant que Madame FAVRE Anne-Catherine a été invitée à présenter son programme et à répondre aux questions des administrateurs ;

Considérant qu'à l'issue de ce débat, il a été procédé à un vote électronique ;

Considérant que la majorité requise est la majorité absolue des membres présents ou représentés du conseil d'administration ;

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	42
Membres présents	30
Membres représentés	9
Nombre de votants	41
Voix favorables	27
Voix défavorables	8
Ne prend pas part au vote	0
Abstentions	6

**Au regard des votes, Madame FAVRE Anne-Catherine est élue vice-présidente du conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes au premier tour de scrutin à la majorité absolue des membres présents et représentés du conseil d'administration.**

Publié le : 10/02/2020

Transmis au Rectorat le : 10/02/2020

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 23 janvier 2020

Le Directeur général des services  
Joris BENELLE

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur général des services  
Joris BENELLE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.